

Vu pour être annexé à la délibération DEL2025\_033  
du Conseil municipal en date du 25 avril 2025.



Le Maire - Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance - Samuel DELEAGE

## RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR L'EXERCICE 2025

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement du budget de l'exercice.  
Il permet la reprise des résultats de l'exercice antérieur constatés lors du vote du compte administratif 2024.  
Il permet également d'inscrire des propositions nouvelles de crédits en dépenses et en recettes.

### BUDGET PRINCIPAL

➤ **Section de fonctionnement :**

**Recettes de fonctionnement : 28 775,00 €**

Chapitres	BP 2025	BS 2025	Total BP +BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
013- Atténuations de charges	30 907,00 €	- €	30 907,00 €	0,00%
70 – Produits des services	559 700,00 €	- €	559 700,00 €	0,00%
73 – Impôts et taxes	105 000,00 €	- €	105 000,00 €	0,00%
731 - Fiscalité locale	2 711 000,00 €	4 312,00 €	2 715 312,00 €	0,16%
74 – Dotations, subventions et participations	3 088 451,00 €	24 463,00 €	3 112 914,00 €	0,79%
75 – Autres produits de gestion courante	141 425,99 €	- €	141 425,99 €	0,00%

042 – Opérations d'ordre	54 119,00 €	- €	54 119,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>6 690 602,99 €</b>	<b>28 775,00 €</b>	<b>6 719 377,99 €</b>	<b>0,43%</b>

Sur l'état fiscal 1259, avec le maintien des taux par rapport à 2024, le produit fiscal prévisionnel s'élève à 2 604 312 €.

Le montant inscrit au budget primitif, découlant de la simulation fiscale effectuée avant la réception de l'état 1259 pour 2025 est de 2 600 000 €, il est donc très proche des recettes prévisionnelles indiquées dans l'état fiscal (**4 312 €**). Cette différence est donc inscrite au budget supplémentaire au chapitre 731.

Le total des allocations compensatrices (compensation versée par l'Etat relative aux pertes de ressources consécutives à des mesures d'exemption, d'abattements ou de plafonnement des taux décidées par la loi) est de 34 565 €.

La recette inscrite au budget primitif de 2025 est de 25 000 €. Il y a donc une différence de **9 565€** qui est ajustée par le budget supplémentaire sur le chapitre 74.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) a été notifiée pour un montant de 202 309€. Le montant inscrit au BP (197 000 €) est donc augmenté de **5 309 €** (chapitre 74) au sein du budget supplémentaire.

Quant à la dotation de solidarité rurale (DSR) le montant inscrit au BP (65 000 €) est inférieur de **9 589 €** par rapport à la notification qui indique un montant de 74 589 €. Cette différence est donc également inscrite au chapitre 74.

#### **Dépenses de fonctionnement : 28 775,00 €**

Chapitre	BP 2025	BS 2025	Total BP +BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
011 – charges générales	1 838 128,00 €	- €	1 838 128,00 €	0,00%
012 – charges de personnel	3 334 384,00 €	- €	3 334 384,00 €	0,00%
014 – atténuations de produits	151 000,00 €	- €	151 000,00 €	0,00%
65 – autres charges de gestion courante	414 845,65 €	- €	414 845,65 €	0,00%
66 – charges financières	31 545,69 €	- €	31 545,69 €	0,00%

67 – charges exceptionnelles	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	0,00%
68 – dotations aux amortissements	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	0,00%
023 – Virement à la section d'investissement	566 953,00 €	28 775,00 €	595 728,00 €	5,08%
042 – Opérations d'ordre	348 746,65 €	- €	348 746,65 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>6 690 602,99 €</b>	<b>28 775,00 €</b>	<b>6 719 377,99 €</b>	<b>0,43%</b>

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement (à la suite des modifications de crédits en recettes), il convient d'augmenter le virement vers la section d'investissement de 28 775 €. Ainsi, l'autofinancement (différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement) atteint 595 728 € en 2025.

➤ **Section d'investissement :**

**Recettes d'investissement : 71 018,00 €**

Chapitres	BP 2025 dont RAR	BS 2025	Total BP +BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
13 – Subventions d'investissement	577 920,00 €	- €	577 920,00 €	0,00%
16 – Emprunts et dettes assimilées	4 066 650,00 €	- 3 207 176,94 €	859 473,06 €	-78,87%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	245 000,00 €	- €	245 000,00 €	0,00%
27 – Autres immobilisations financières	62 000,00 €	8 422,00 €	70 422,00 €	13,58%
021 – Virement de la section de fonctionnement	566 953,00 €	28 775,00 €	595 728,00 €	5,08%
024 – Produits des cessions d'immobilisations	1 671 447,36 €	- 1 671 447,00 €	0,36 €	-100,00%
040 – Opérations d'ordre	348 746,65 €	- €	348 746,65 €	0,00%
041 – Opérations d'ordre	- €	- €	- €	
001 – Résultats reportés	- €	3 534 491,86 €	3 534 491,86 €	/
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	1 377 953,08 €	1 377 953,08 €	/
<b>TOTAL</b>	<b>7 538 717,01 €</b>	<b>71 018,00 €</b>	<b>7 609 735,01 €</b>	<b>0,94 %</b>

Comme annoncé dans l'introduction, le budget supplémentaire intègre la reprise des résultats de l'exercice 2024 constatés lors du vote du Compte Administratif 2024 (les restes à réaliser ont quant à eux été inscrits au BP).

La reprise des résultats de 2024 se traduit par l'inscription de crédits en recettes d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour

**1 377 953,08 €.**

D'autre part, les crédits reportés de 2024 sont de **3 534 491,86 €** (001).

Comme vu précédemment, le virement de la section de fonctionnement (autofinancement) a été augmenté de **28 775,00 €** (chapitre 021).

Une recette de **8 422,00 €** est inscrite au chapitre 27 afin de prendre en compte le remboursement de l'avance de trésorerie octroyée au budget annexe Cimetière. Ce montant correspond aux recettes de ce budget annexe pour les ventes de caveaux en 2023 et 2024.

Lors de l'élaboration du budget primitif et afin de respecter les règles d'équilibre réel du budget, une écriture d'équilibre provisoire a été inscrite au chapitre 024 (produits des cessions d'immobilisations) pour un montant de 1 671 447,00 €. Le budget supplémentaire ajuste donc ces crédits en les réduisant de **-1 671 447,00 €**. Le chapitre 024 se retrouve ainsi avec 0 € de crédits.

Enfin, les crédits inscrits initialement au budget primitif au chapitre 16 pour les emprunts (4 066 650 €), ont été réduits au budget supplémentaire de **-3 207 176,94 €**. En effet, en l'état actuel des projets, il sera nécessaire de procéder à l'inscription d'une écriture budgétaire de 859 473,06 €.

**Dépenses d'investissement : 71 018,00 €**

Chapitres	BP 2025 dont RAR	BS 2025	Total BP +BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
<b>Hors opérations</b>				
204 – Subventions d'équipement versées	54 119,00 €	- €	54 119,00 €	0,00%
21 – Immobilisations corporelles	226 379,13 €	- €	226 379,13 €	0,00%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	/
16 – Emprunts et dettes assimilées	301 294,80 €	- €	301 294,80 €	0,00%
27 – Autres immobilisations financières	197 015,00 €	- €	197 015,00 €	0,00%

040 – Opérations d'ordre	54 119,00 €	- €	54 119,00 €	0,00%
<b>Opérations</b>				
OP 28 - Espace ABC	19 050,00 €	3 000,00 €	22 050,00 €	15,75%
OP 30 - Place de la Fruitière	220 000,00 €	3 000,00 €	223 000,00 €	1,36%
OP 39 - Réseau d'éclairage public	16 055,00 €	18 000,00 €	34 055,00 €	112,11%
OP 61 - Sécurité routière route de Foncenex	- €	4 000,00 €	4 000,00 €	/
OP 62 - Sécurité routière route des Mermes	44 000,00 €	- 20 000,00 €	24 000,00 €	-45,45%
OP 65 - Damier	30 000,00 €	8 000,00 €	38 000,00 €	26,67%
OP 83 - Sécurité routière chemin des Cornettes	8 000,00 €	30 850,00 €	38 850,00 €	385,63%
OP 88 - Sécurité routière chemin de la Colombière	120 000,00 €	- 120 000,00 €	- €	-100,00%
OP 95 - Stade	5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €	100,00%
OP 97 - Sécurité routière route des Gravannes	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	/
OP 100 - Eaux pluviales	10 000,00 €	40 000,00 €	50 000,00 €	400,00%
OP 103 - Voirie	357 000,00 €	113 088,00 €	470 088,00 €	31,68%
OP 107 - Extension périscolaire	37 000,00 €	38 000,00 €	75 000,00 €	102,70%
OP 115 - Sécurité routière impasse Verdaine	70 000,00 €	5 000,00 €	75 000,00 €	7,14%
OP 116 - Aménagement RD 1005	80 000,00 €	- 66 920,00 €	13 080,00 €	-83,65%

Autres opérations	5 689 685,08 €	- €	5 689 685,08 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>7 538 717,01 €</b>	<b>71 018,00 €</b>	<b>7 609 735,01 €</b>	<b>0,94%</b>

Concernant tout d'abord la partie hors opérations, le budget supplémentaire ne comporte pas de modifications.

➤ Concernant les opérations d'investissement, voici celles qui ont besoin d'être ajustées par une augmentation de crédits :

- Opération 28 - Espace ABC = + 3 000 €.

Le coût de l'aménagement du jardin pédagogique est plus important prévu, notamment en raison de l'achat de jardinières.

- Opération 30 – Place de la Fruitière = + 3 000 €.

Il convient d'inscrire des crédits supplémentaires pour prendre en compte une mission supplémentaire relative au groupement de maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la Place de la Fruitière.

- Opération 39 – Réseau d'éclairage public = + 18 000 €.

Le dernier document relatif à la sectorisation des travaux d'éclairage public (GER – gros entretien renouvellement) prévoit des travaux qui n'avaient pas été inscrits au BP. Il s'agit de la voie d'accès au B11 ainsi que la route des Plantets.

- Opération 61 – Sécurité routière route de Foncenex = + 4 000 €.

Il s'agit de prendre en compte les travaux de reprises des barrières et du cheminement piéton.

- Opération 65 – Damier = + 8 000 €.

Il s'agit de faire face à un imprévu qui est le remplacement de la batterie d'un onduleur.

- Opération 83 – Sécurité routière chemin des Cornettes = + 30 850 €.

Un travail plus précis du marché public fait ressortir un reste à verser concernant la maîtrise d'œuvre et les travaux.

- Opération 95 – Stade = + 5 000 €.

Des dépenses imprévues ont d'ores et déjà été enregistrées sur cette opération. Il s'agit de l'achat de paires de buts et de bancs de touche.

- Opération 97 – Sécurité routière route des Gravannes = + 10 000 €.

Un travail plus précis du marché public fait ressortir un reste à verser concernant les travaux.

- Opération 100 – Eaux pluviales = + 40 000 €.

Des dépenses supplémentaires liées au curage des fossés sont envisagées aux lieux suivants : Fontany (Crevy), Cambossi (Crevy), La planche, Route des Voirons et Coinchat.

- Opération 103 – Voirie = + 113 088 €.

Des dépenses supplémentaires sont envisagées sur les voies suivantes : les Granges, les

Martinets, les Creux, les Rues, le cheminement piéton route du Chablais et le cheminement piéton à Crevy.

- Opération 107 – Extension périscolaire = + 38 000 €.

Il s'agit de comptabiliser le lot 5 du marché public de l'extension du bâtiment périscolaire qui n'avait pas été préalablement engagé.

- Opération 115 – Sécurité routière impasse Verdaine = + 5 000 €.

Des dépenses supplémentaires vont intervenir sur ce projet, notamment en raison de l'utilisation de peinture photoluminescente qui augmente le coût des travaux.

➤ En contrepartie de ces augmentations, les crédits des opérations ci-dessous seront réduits voire complètement annulés :

- Opération 88 – Sécurité routière chemin de la Colombière = - 120 000 €.

Il ne restera plus de crédits sur cette opération à l'issue du BS, ce projet ne se fera pas sur cette année.

- Opération 62 – Sécurité routière route des Mermes = - 20 000 €.

Les crédits inscrits au titre des études pour ce projet étant trop élevés par rapport à son avancée, ils peuvent ainsi être diminués.

- Opération 116 – Aménagement RD 1005 = - 66 920 €.

Ce dossier étant en suspens, il ne restera sur cette opération que les crédits nécessaires au paiement des études.

**BUDGET ANNEXE CIMETIERE****➤ Section de fonctionnement : 0,00 €**

Chapitres	BP 2025	BS 2025	Total BP + BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
<b>Recettes</b>				
70 – Vente de produits finis, prestations de services	5 271,60 €	- €	5 271,60 €	0,00%
042 – Opérations d'ordre	11 023,20 €	- €	11 023,20 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>16 294,80 €</b>	<b>- €</b>	<b>16 294,80 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>Dépenses</b>				
042 – Opérations d'ordre	16 294,80 €	- €	16 294,80 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>16 294,80 €</b>	<b>- €</b>	<b>16 294,80 €</b>	<b>0,00%</b>

Aucune écriture n'a été réalisée sur la section de fonctionnement lors de ce budget supplémentaire.

➤ Section d'investissement : 12 378,32 €

Chapitres	BP 2025	BS 2025	Total BP +BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
<b>Recettes</b>				
106 - Réserves	- €	66,60 €	66,60 €	/
040 - Opérations d'ordre	16 294,80 €	- €	16 294,80 €	0,00%
001 - Résultat reporté	- €	12 311,72 €	12 311,72 €	/
<b>TOTAL</b>	<b>16 294,80 €</b>	<b>12 378,32 €</b>	<b>28 673,12 €</b>	<b>75,96%</b>
<b>Dépenses</b>				
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	8 422,00 €	8 422,00 €	/
21 - Immobilisations corporelles	5 271,60 €	3 956,32 €	9 227,92 €	75,05%
040 - Opérations d'ordre	11 023,20 €	- €	11 023,20 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>16 294,80 €</b>	<b>12 378,32 €</b>	<b>28 673,12 €</b>	<b>75,96%</b>

Les résultats reportés de l'exercice 2024 inscrits en recettes d'investissement sont de 12 311,72 €.

Des crédits ont été inscrits au chapitre 16 à hauteur de 8 422 € afin de prévoir le remboursement de l'avance de trésorerie que le budget principal a réalisé en 2023 au profit du budget annexe Cimetière. Ce montant correspond à la vente des caveaux en 2023 et 2024.

Enfin, une réserve permettant d'équilibrer le budget a été inscrite au chapitre 21 pour un montant de 3 956,32 €.

## **BUDGET ANNEXE PARKINGS**

➤ **Section d'exploitation : 0,00 €**

Chapitres	BP 2025	BS 2025	Total BP + BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
<b>Recettes</b>				
70 – Vente de produits finis, prestations de services	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>0,00%</b>
<b>Dépenses</b>				
011 – Charges à caractère général	22 000,00 €	30 000,00 €	52 000,00 €	136,36%
012 – Charges de personnel	16 000,00 €	- €	16 000,00 €	0,00%
023 – Virement à la section d'investissement	65 880,75 €	- 30 000,00 €	35 880,75 €	-45,54%
042 – Opérations d'ordre	6 119,25 €	- €	6 119,25 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>110 000,00 €</b>	<b>0,00%</b>

Le budget supplémentaire n'intègre aucune modification en ce qui concerne les recettes d'exploitation.

Concernant les dépenses, une rallonge de 30 000,00 € a été inscrite pour les charges courantes (chapitre 011).

Par ailleurs, le virement à la section d'investissement a été diminué de 30 000,00 €.

➤ **Section d'investissement : 212 657,99 €**

Chapitres	BP 2025	BS 2025	Total BP + BS 2025	Evolution entre le BP et le BS
<b>Recettes</b>				
16 – Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €	- 50 000,00 €	- €	-100,00%
021 – Virement de la section de fonctionnement	65 880,75 €	- 30 000,00 €	35 880,75 €	-45,54%
040 - Opération ordre transfert entre sections	6 119,25 €	- €	6 119,25 €	0,00%
1068 – Excédent de fonctionnement	- €	87 734,94 €	87 734,94 €	#DIV/0!
001 – Résultat reporté	- €	204 923,05 €	204 923,05 €	#DIV/0!
<b>TOTAL</b>	<b>122 000,00 €</b>	<b>212 657,99 €</b>	<b>334 657,99 €</b>	<b>174,31%</b>
<b>Dépenses</b>				
21 – Immobilisations corporelles	50 000,00 €	112 657,99 €	162 657,99 €	225,32%
23 – Immobilisations en cours	10 000,00 €	100 000,00 €	110 000,00 €	1000,00%
16 – Emprunts et dettes assimilées	62 000,00 €	- €	62 000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>122 000,00 €</b>	<b>212 657,99 €</b>	<b>334 657,99 €</b>	<b>174,31%</b>

Les résultats de l'exercice 2024 ont été inscrits dans ce budget supplémentaire. Ainsi, 87 734,94 € ont été crédités en 1068 pour l'excédent de fonctionnement et 204 923,05 € en résultat reporté d'investissement.

L'inscription de ces résultats a permis d'annuler les crédits provisoires de 50 000,00 € qui avaient été prévus en emprunts lors du budget primitif pour équilibrer la section d'investissement. Elle a également permis de diminuer le virement de la section de fonctionnement.

Enfin, les crédits de 112 657,99 € ajoutés au chapitre 21 ainsi que ceux de 100 000,00 € inscrits au chapitre 23 correspondent à un surplus qui permettra de faire face à des travaux imprévus.